



*Ecouter
Motiver
Valoriser
Progresser ensemble*

5 rue Utrillo – 95120 ERMONT
09 67 59 53 97
Site INTERNET : www.clevf.org
assoc.cle@orange.fr

Association loi 1901 – reconnue d'intérêt général
Organisme de formation agréé

SOMMAIRE

1. Présentation de l'association

1.1 Origine du projet

1.2 Utilité sociale du projet associatif

1.3 Vocation et missions du projet associatif

2. Les acteurs du projet associatif

2.1 Le public bénéficiaire

2.2 Les moyens humains

2.3 Les partenaires prescripteurs

3. La mise en œuvre du projet associatif

3.1 L'accompagnement individuel

3.2 Les actions de formation en atelier

3.3 Les moyens matériels

4. Description du modèle économique

5. Objectifs 2016

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1.1 ORIGINE DU PROJET

L'association Clé (Compter, lire, écrire), régie par la loi de 1901 a été créée en novembre 1997 sur l'initiative de Pierre FRANCOIS, membre de l'équipe municipale, du service « Politique de la Ville » d'Ermont et avec le soutien du Conseil municipal. Elle a pour objectif de participer à l'insertion sociale et professionnelle par le développement des savoirs de base en lecture, écriture et calcul.

Au moment de sa création, Clé visait un public jeune âgé de 16 à 25 ans. Étaient concernés les jeunes n'ayant aucune formation professionnelle ou en ayant débuté une, sans l'avoir terminée pour des raisons diverses (familiales, personnelles, absence de motivation, orientation imposée, ...).

Afin de mieux répondre aux difficultés identifiées sur le territoire et consciente que le public jeune pouvait être pris en charge par d'autres structures, Clé a modifié ses orientations en 1999. En effet, cette date marque un tournant pour Clé, qui a, depuis, ouvert ses ateliers d'apprentissage à un public d'adultes plus large, en intégrant la dimension sociale de son action de lutte contre l'illettrisme.

Depuis avril 2000, Clé était devenu un partenaire privilégié de la Communauté d'Agglomération Val-et-Forêt sur sa compétence « Développement économique d'intérêt communautaire, formation et insertion ».

Au 1^{er} janvier 2016, Val-et-Forêt et Le Parisis ont fusionné, formant une nouvelle communauté d'agglomération appelée désormais Val Parisis.

Clé a su s'adapter aux demandes diverses de ce public d'adultes, tous en situation de grande difficulté et animés par une volonté de retrouver et de développer des connaissances partiellement oubliées.

Depuis début 2014, Clé s'oriente également vers la prévention de l'illettrisme.

1.2 UTILITE SOCIALE DU PROJET ASSOCIATIF

Analphabétisme et illettrisme recouvrent souvent le même sens dans les esprits. Il faut cependant bien distinguer ces termes.

Les définitions anciennes données par les dictionnaires usuels pour analphabète et illettré sont les mêmes :

" Qui ne sait ni lire, ni écrire ".

Dans les années 1980, sur l'initiative de mouvements associatifs tels qu'ATD Quart Monde, les définitions d'analphabète et d'illettré se sont différenciées.

ANALPHABETE : personne n'ayant jamais été confronté à l'enseignement de l'écriture et de la lecture *dans sa langue d'origine*.

ILLETRE : personne ayant appris à lire et à écrire mais qui, pour des raisons diverses, n'en a pas acquis l'apprentissage ou en a perdu la pratique.

L'illettrisme désigne l'état d'une personne qui a bénéficié d'apprentissages, mais qui n'a pas acquis, ou a perdu, la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul. L'illettrisme est donc à distinguer de l'analphabétisme qui résulte d'une absence d'apprentissage... (wikipedia).

« Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit mais augmentent en calcul. » *Source Nicolas Jonas, division Emploi, Insee*

« En 2011, 16 % des personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine éprouvent des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit et pour 11 % ces difficultés sont graves ou fortes. Parmi celles qui ont été scolarisées en France, 7 % sont dans ce cas et peuvent donc être considérées en situation d'illettrisme, contre 9 % en 2004. Les personnes âgées de 18 à 29 ans ont de meilleurs résultats que les générations plus âgées en lecture et en compréhension orale » (...) *Source : Nicolas Jonas, Insee – Enquête information et vie quotidienne, 2011.*

En 2013, l'illettrisme est déclaré grande cause nationale.

1.3 VOCATION ET MISSIONS DU PROJET ASSOCIATIF

La vocation de Clé est l'accompagnement de toutes les personnes en situation d'illettrisme ou en voie de l'être pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle par le développement des savoirs de base en lecture, écriture et calcul.

Clé s'est donnée pour missions de :

- lutter contre l'illettrisme ;
- actualiser et accroître les connaissances ;
- lutter contre la fracture numérique ;
- maintenir et développer le lien social ;
- favoriser l'insertion professionnelle ;
- prévenir les situations d'illettrisme.

Ainsi, Clé propose des actions de réapprentissage des savoirs de base en calcul, lecture, et écriture. L'objectif général est d'accompagner l'apprenant et de l'aider à construire son projet en lui permettant de :

- se passer de l'aide d'autrui pour les démarches de la vie courante ;
- gagner en autonomie ;
- se rapprocher de l'emploi ;
- progresser dans sa vie professionnelle.

Ces actions intègrent largement l'action sociale et sont presque gratuites pour les bénéficiaires ; elles prennent en compte les caractéristiques individuelles du public rencontré, démarche exceptionnelle dans le cadre institutionnel et professionnel classique de la formation des adultes.

Pour conforter ses ressources, Clé a mis en place une offre de formation éligible au DIF pour les salariés du secteur public qui peuvent en bénéficier.

2. LES ACTEURS DU PROJET ASSOCIATIF

2.1 LE PUBLIC BENEFICIAIRE

Clé accueille les personnes en situation d'illettrisme. Ces personnes se retrouvent en difficulté sociale ou professionnelle et écartées des dispositifs existants en matière de formation.

C'est parce que les méthodes traditionnelles ne leur sont pas adaptées que Clé met en place des actions qui prennent en compte les difficultés réelles et individuelles des personnes en situation d'illettrisme.

2.2 LES MOYENS HUMAINS

Cadre général

L'association, régie par la loi 1901, est dirigée par un conseil d'administration au sein duquel deux membres de droit représentent la Communauté d'agglomération Val Parisis et un membre de droit représente la ville d'Ermont. Les administrateurs, membres actifs, sont élus pour une durée de trois ans, mandats renouvelables par l'assemblée générale ordinaire.

Conformément aux statuts, le conseil d'administration décide des orientations que le bureau met en œuvre. Il s'appuie pour cela sur les compétences de salariés et de bénévoles engagés.

Le personnel salarié

- Une directrice
- Une conceptrice animatrice de formation
- Un agent d'accueil et de secrétariat

Les bénévoles

La grande force de l'association réside dans le nombre important des bénévoles sans lesquels Clé ne pourrait assurer ses missions : proposer aux personnes en situation d'illettrisme à la fois de se reconstruire socialement et de progresser dans leur demande d'insertion professionnelle.

Au 31 décembre 2015 : **90 bénévoles ont assuré plus de 5 000 heures de formation.**

2.3 LES PARTENAIRES PRESCRIPTEURS

Pour lui permettre de repérer les personnes en situation d'illettrisme, Clé a très tôt mobilisé divers partenaires :

- le Service Emploi de Val-et-Forêt (rattachement au Val Parisis depuis le 1^{er}

janvier 2016) ;

- le Pôle emploi ;
- les Missions locales de la Vallée de Montmorency ;
- les Services municipaux des communes membres de la Communauté d'Agglomération Val-et-Forêt (depuis le 1^{er} janvier 2016 des contacts sont en cours pour un maillage avec les communes membres de la communauté d'agglomération Val Parisis) ;
- tous les Services Municipaux ayant des fonctions d'accueil (Etat Civil, Service Jeunesse, ...) ;
- les C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) ;
- les Centres Socio-culturels ;
- la Maison de la Justice et du Droit (MJD).

Il est à noter cependant que les apprenants sont nos meilleurs vecteurs de communication.

3. LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ASSOCIATIF

3.1 L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Clé organise des formations ***alternatives*** pour la réappropriation des savoirs de base et l'acquisition de compétences pour plus d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

Pour ces personnes en difficulté et dont l'apprentissage a été perturbé, il convient de mettre en place une **pédagogie** adaptée, **basée sur le sens** et où **la motivation de l'apprenant et son écoute** constituent la part essentielle de la formation.

L'essentiel des actions de formation s'effectue donc ***en binôme formateur bénévole / apprenant***, à partir du ou des centres d'intérêt et attentes exprimés par l'apprenant, dans une **relation de confiance**.

L'apprenant s'engage

Clé met en place un contrat tripartite d'objectifs entre l'apprenant, le bénévole et l'association, complété par un suivi régulier des binômes (évaluation qualitative). Ce suivi permet à l'apprenant de mesurer ses progrès et à la structure de décider du prolongement ou de l'arrêt de la formation.

Le formateur bénévole

Cet accompagnement individualisé est rendu possible grâce à l'engagement d'un nombre important de bénévoles dans l'association.

Les bénévoles bénéficient de formations assurées par des professionnels et des experts pour le développement de leurs compétences. Ils sont également invités à participer régulièrement à des séances d'échanges de pratique.

Ce mode de fonctionnement permet l'intégration et la formation permanente des membres.

L'engagement du bénévole se concrétise par la signature de la charte de l'association Clé.

3.2 LES ACTIONS DE FORMATION EN ATELIER

En complément de la formation individualisée en binôme, Clé propose aussi des formations en ateliers autour de différents thèmes.

Activité dirigée multimédia : s'entraîner et renforcer les apprentissages en utilisant des exercices interactifs sur ordinateur.

Atelier informatique : s'initier aux outils de base et à la navigation sur Internet, approfondir les outils de bureautique.

Atelier « Comprendre le code de la route » : se familiariser avec le vocabulaire et les situations propres au code de la route.

Atelier « Lire, écrire et jouer avec les mots » : travailler la langue de manière ludique et par thème.

Atelier « Parler ensemble » : se perfectionner dans la compréhension et

l'expression du français.

Ouverture culturelle : s'ouvrir à la culture, développer sa curiosité et sa capacité à échanger sur un thème grâce à des sorties culturelles.

L'atelier théâtre et l'atelier comportemental : travailler la confiance en soi à l'aide de techniques théâtrales pour favoriser la construction du lien social puis l'insertion professionnelle.

Recherche emploi : affiner son projet professionnel, apprendre à se positionner par rapport à une offre ou à définir ses cibles pour une candidature spontanée.

Préparation aux examens : acquérir une méthodologie de préparation à l'examen : stratégie de réussite de l'écrit, entraînement à l'épreuve orale. Ces ateliers évolutifs s'organisent en fonction des besoins détectés chaque année.

Aide à la rédaction : Clé met en œuvre une action d'aide à la rédaction, permettant de faciliter les démarches administratives, en proposant 4 permanences par semaine à Ermont, et 1 à Eaubonne.

MAVO : en partenariat avec la Ville d'Ermont et la Maison d'arrêt d'Osny, des bénévoles de Clé interviennent une fois par semaine auprès de détenus en situation d'illettrisme désirant réactualiser leurs savoirs de base.

En fonction des compétences des bénévoles et des opportunités partenariales, l'association continuera à élargir ses domaines d'actions vers d'autres types d'accompagnement.

3.3 LES MOYENS MATERIELS

Les locaux

Clé dispose d'un local principal situé à Ermont, siège social de l'association, et d'antennes situées à Eaubonne et à Franconville destinées à l'accueil de **binômes formateur bénévole / apprenant**.

Le local d'Ermont comprend :

- 3 salles dédiées aux séances de formations individuelles (chaque salle est équipée d'un micro-ordinateur) ;
- 2 salles plus vastes pouvant accueillir plusieurs apprenants et leurs formateurs pour des séances de groupe ;
- 1 salle partagée (réunion / formation)
- 1 salle informatique équipée de 4 micro-ordinateurs ;
- 1 bureau d'accueil ;
- 1 bureau pour la directrice ;
- 1 bureau pour la conceptrice animatrice de formation ;
- 1 bureau pour l'aide à la rédaction ;
- des locaux annexes.

La documentation pédagogique

Les bénévoles disposent d'une documentation et d'outils pédagogiques adaptés à la spécificité des publics accueillis. Cette documentation et ces outils sont régulièrement mis à jour.

4. DESCRIPTION DU MODELE ECONOMIQUE

L'activité est principalement portée par la contribution volontaire des bénévoles de l'association qui représente à elle seule autant que la totalité du budget.

La location du siège social représente un coût non négligeable mais nécessaire pour la tenue des ateliers.

Le financement de l'association provient essentiellement de financements publics notamment des collectivités locales, qui se matérialisent par des subventions ou par des aides à l'emploi.

Les recettes de prestations proviennent avant tout de financements sur projets.

Le soutien de certaines fondations d'entreprise contribue à équilibrer le budget sans pour autant apporter de pérennité au projet associatif.

L'action devant rester quasiment gratuite pour les bénéficiaires, il est nécessaire de rechercher en permanence l'équilibre financier.

Le développement des ressources liées aux prestations spécifiques (communes, DIF...) et la recherche de donateurs constituent une des activités indispensables

de l'association.

5. OBJECTIFS 2016

1. Consolider le réseau des partenaires locaux
2. Développer des relations avec la nouvelle communauté d'agglomération Val Parisis
3. Renforcer les actions autour de l'emploi : retour, maintien et évolution professionnelle
4. Poursuivre la recherche de financements publics ou privés et les actions de formation dans le cadre de la formation professionnelle, du DIF (Droit Individuel à la Formation)
5. Proposer des actions de prévention pour éviter le décrochage scolaire

AVEC LE SOUTIEN DE

